

De la matière à la marque :

« *Parcours de valorisation pour innover et se différencier* »

Thématiques

Cuir – Luxe – Textile – Métiers d'Art – Arts du Feu – Bois – Innovation - Design – Développement économique – Artisanat – éco responsabilité - numérique

Introduction

Révélez le potentiel créatif et durable de votre entreprise avec le Parcours de valorisation « de la matière à la marque »

Pensé comme un levier de transformation, ce dispositif sur mesure vous aide à :

- **Valoriser vos savoir-faire d'excellence**, véritables marqueurs d'identité et de qualité,
- **Affirmer votre singularité** sur des marchés en quête d'authenticité,
- **Accélérer vos transitions** vers des modèles plus innovants, responsables et durables (circuits courts, traçabilité, éco-conception...).

Alliant **tradition et innovation**, ce parcours accompagne les entreprises dans une dynamique de croissance durable, au service de leur rayonnement et de leur compétitivité.

Objectifs

Dans un contexte de transformation rapide des marchés et des attentes sociétales, le parcours de valorisation s'adresse aux entreprises, associations ou collectifs d'entreprises de la filière Cuir Luxe Textile et Métiers d'Art désireuses de valoriser leur identité, d'innover et de pérenniser leur activité. Ce dispositif sur mesure vise à soutenir les entreprises dans le développement de leur stratégie créative et commerciale.

Objectifs de l'accompagnement :

- **Valoriser et pérenniser les savoir-faire d'excellence**
En mettant en lumière l'authenticité, la maîtrise technique et la richesse culturelle des métiers d'art, le parcours contribue à renforcer l'attractivité des entreprises et à transmettre ces savoir-faire aux générations futures.
- **Renforcer la différenciation des entreprises**
Grâce à un accompagnement stratégique et créatif, les entreprises sont encouragées à affirmer leur singularité, à développer des collections identitaires et à se positionner sur des marchés de niche à forte valeur ajoutée.
- **Accélérer les transitions**
Le parcours intègre les enjeux contemporains de la filière : innovation produit et process, développement de circuits courts, traçabilité, éco-conception... Autant de leviers pour répondre aux attentes des consommateurs et anticiper les mutations du secteur.

Période de l'AAP

De janvier 2026 à décembre 2027

Dépôt des candidatures :

1^{er} mars 2026 / 1^{er} octobre 2026 / 1^{er} avril 2027

Bénéficiaires

Entreprises, association et collectifs d'entreprise de la filière Cuir Luxe Textile et Métiers d'Art et/ou disposant du label Entreprise du Patrimoine vivant, ayant un savoir-faire d'excellence et leur site de production en Nouvelle-Aquitaine.

Modalités

Les projets basés sur un savoir-faire d'excellence seront évalués au regard de la faisabilité et des besoins d'accompagnement afin de les orienter vers le conseil, le financement ou les acteurs appropriés.

Sont exclus :

- les projets faisant déjà l'objet de financement de la Région
- n'ayant pas pour objet de déboucher sur un produit ou service commercialisable

1. Avant le dépôt de dossier :

Le porteur de l'action, établi en Nouvelle-Aquitaine, soumettra sa candidature conformément au formulaire dédié téléchargeable sur le site : les-aides.nouvelle-aquitaine.fr

Sur cette période, il est possible de prendre contact avec les services de la Région (savoir-faire-excellence-na@nouvelle-aquitaine.fr).

2. A l'issue du comité de sélection, seront distingués :

- les projets non retenus
- les projets retenus en cours de maturité
- les projets retenus matures

Une notification sera adressée au porteur de projet précisant le statut du dossier. Concernant les projets retenus, sera joint à la notification, une charte d'engagement dont le bénéficiaire devra prendre connaissance, la signer et l'envoyer par mail à la Région (le parcours d'accompagnement ne pourra débuter qu'à réception de la charte)

3. Les projets retenus seront orientés vers le type d'accompagnement dédié :

a) Les projets en cours de maturité pourront bénéficier :

- d'un accompagnement par un tiers (aide à la maturation : marché Région dédié) pour identifier les forces, faiblesses, opportunités et leviers de différenciation, vérifier un premier niveau de faisabilité (...)
- d'un accompagnement complémentaire par un tiers (aide à la formalisation : marché région dédié) permettant de construire ou renforcer une identité de marque forte et authentique
- d'une sensibilisation par un tiers (marché région dédié) pour intégrer des leviers innovants de différenciation

b) Les projets plus matures pourront bénéficier de dispositifs adaptés de la Région :

- outils collaboratifs (laboratoires/entreprises/clusters/associations)
- accompagnement individuel
- accompagnement d'un porteur d'une action collective

Critères de sélection

Les critères pour la sélection des projets sont :

- la viabilité économique du projet,
- le maintien/création d'emploi

De plus, une attention particulière sera portée aux projets qui favorisent :

- un levier pour le développement économique des entreprises concernées
- une contribution au Made In Nouvelle-Aquitaine
- un maintien/transmission d'un/des savoir-faire qualifié(s) dans les métiers d'art défini par l'arrêté du 24 décembre 2015
- une approche sociétale et environnementale

Dépenses éligibles

- **Pour l'aide à la maturation, la formalisation, la sensibilisation via un prestataire extérieur missionné par la Région**, les dépenses sont prises à 100%. Le nombre de jours mobilisables est de 4 jours.
- **Pour les aides de droits communs (hors marché)**, les dépenses éligibles sont les dépenses de recherche et développement (équipements, études, vacations, ...), les dépenses d'étude et d'analyse, les frais de mission (transport, hébergement, restauration), le temps de travail passé au développement du projet.
L'aide de la Région s'applique à des dépenses effectuées pendant une période maximale de 24 mois consécutifs à compter de la date de démarrage de l'action.
L'aide sera versée en deux fois : au démarrage sous forme d'avance et le solde à la remise du bilan.

Contacts

Unité Filière Cuir, Luxe, Textile et Métiers d'Art
savoir-faire-excellence-na@nouvelle-aquitaine.fr

Dépôt du dossier

Le dossier de candidature, téléchargeable sur le site, doit être transmis à la Région Nouvelle-Aquitaine par email : savoir-faire-excellence-na@nouvelle-aquitaine.fr